

Trébeurden - CAH Classe 1 Mention B

7 jours

49 heures

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC VISÉ

Tous publics

PRÉ-REQUIS

Etre âgé de 18 ans

Disposer du niveau PA40 minimum en plongée ou équivalent Aptitude médicale hyperbare de moins d'un an à la date de fin de la formation.

Savoir nager 50 m.

Dans l'idéal avoir effectué des plongées dans la zone des 30 mètres avant l'entrée en formation.

DESCRIPTION / CONTENU

Connaissances théoriques des dispositions réglementaires

Connaissances théoriques liées à l'activité professionnelle

Matériels et équipements : Equipements de Protection Collective (EPC) et Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Autres équipements

Organisation des interventions

Les Différentes procédures d'intervention

Maîtrise de la pratique de l'apnée (mise en situation - 10 m)

Maîtrise des procédures d'intervention jusqu'à - 30 m (mises en situation - 30 m)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux en salle de cours
- Travaux de groupe
- Mises en situation sur différents ateliers pédagogiques
- Suivi personnalisé



Dès l'inscription validée et avant l'entrée en formation, mise à disposition d'un accès à distance à l'ensemble des supports théoriques en lien avec le parcours de formation. Cela à travers une plateforme de e-learning mis en place par nos soins. Cette plateforme permet de se préparer en amont aux apports théoriques qui seront dispensés ensuite en présentiel (face à face) pendant la formation.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Pour les cours théoriques, présentation et utilisation de matériel en atelier, comprenant :

- 5 salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux blanc, feutres, vidéos projecteurs.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer (possibilité de réchauffer pas de cuisiner).
- 1 séchoir pour les vêtements néoprènes.
- 1 espace camping.
- 1 bloc sanitaire.

La baie de Lannion (0 – 60 m) pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC).
- La station de gonflage air.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Embarcations : bateau type semi rigide, barge aluminium type ostréicole.

Plan d'eau artificiel de Bégard (0- 35 m) pour les mises en situation pratiques avec et sans visibilité comprenant :

- Une salle de cours.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Un atelier pour entreposer et entretenir le matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Evaluations continue sur la partie pratique en cours de formation. La dernière journée comporte un examen écrit portant sur les apports théoriques dispensés pendant la formation et une mise en situation professionnelle (mise en place d'un chantier type hyperbare).